La découverte d'une nouvelle affaire d'abatage clandestin

A la suite d'une enquête effectuée par M. Pasquier, commissaire de police et le lieutenant Brisac, des douanes de Roubaix, une affaire d'abatage clandestin a été découverte sur le territoire de Wasquehal. Tout d'abord, quatre peaux de bêtes furent saisies au domicile de Mme Plomion, 20, rue Lamartine, et cette personne déclara ignorer la provenance de ces peaux entreposées chez elle par un individu inconnu d'elle et qui promit de la récompenser en lui donnant un peu de viande.

Poursuivant leurs investigations, les enquêteurs furent ensuite amenés à saisir au domicile de Mme Veuve Mathon, née Vanhollebeke, sœur de Mme Plomion, 14, rue Lamartine, une bête abattue et pesant 325 kilos, plus une peau, sept kilos de gras, 60 kilos d'abats et d'os, etc.

De son côté, Mme Mathon déclara avoir loué son garage à un individu qu'elle ne connaît pas, lequel à cinq ou six reprises, procéda à des abatages clandestins dans cette dépendance après lui avoir donné une somme de 300 fr. pour location du garage et quelques morceaux de viande.

Le signalement de cet abatteur clandestin a été donné à la police qui le recherche activement.

Mmes Plomion et Mathon ont été confrontées avec deux personnes suspectées de se livrer aux abatages clandestins et un procès-verbal de cette affaire a été transmis au parquet de Lille.

LES SOUPES POPULAIRES. — La distribution des tickets aux bénéficiaires, pour la semaine du 6 au 11, aura lieu samedi, de 9 h. à 11 h. 30, salle des fêtes rue Jean-Macé, pour les secteurs du Centre et du Nouvel-Bonnet et de 14 h. à 16 h., salle des soupes populaires, rue Rosa-Bonheur, pour les secteurs du Capreau et de la Planche-au-Riez.

LES CARTES DE LAIT pour le 3me trimestre seront remises pour le Capreau demain vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., salle des fêtes, rue de Roubaix, sur présentation de la carte familiale et de la carte du trimestre échu.

UN NOUVEAU COLIS POUR LES PRISONNIERS. — La prochaine confection des colis pour les prisonniers aura lieu les 8 et 9 pour le Centre et le 11 pour le Capreau. Les familles intéressées seront convoquées individuellement. Ce vingt et unième colis comprendra : 1 boîte de sardines, 3 paquets de biscuits ; 2 pavés de pain d'épice ; 500 gr. de pain de guerre, 250 gr. de chocolat ; 3 paquets de cigarettes, 1 paquet de tabac, 1 boîte de fromage et 1 sachet de poudre à savon.

LES LUMIÈRES INTERDITES. — M. Pasquier, commissaire de police, nous prie de rappeler à la population que l'occultation des lumières doit être observée tant en ce qui concerne le devant des habitations que les pièces donnant sur la cour de derrière ou sur les côtés des immeubles. Six procès-verbaux ont été dressés ces deux derniers jours à la charge d'habitants qui ne s'étaient pas conformés strictement au règlement de l'occultation des lumières. Des patrouilles circulent chaque soir dans les quartiers pour vérifier si l'occultation est bien observée et pour sévir contre ceux qui sont pris en défaut.

LOGEMENTS ET CANTONNEMENTS DE TROUPES. — Les habitants qui ont logé des troupes, cantonné des chevaux ou du matériel de l'armée d'occupation au cours du mois de juin sont invités à remettre à la mairie (Bureau des archives) avant le 4 juillet, le bon de réquisition qui leur a été remis par les autorités militaires. Passé cette date, aucune réclamation ne sera admise.

ŒUVRE DU SECOURS NATIONAL. — Permanences demain vendredi, de 10 h. à 11 h. 30 : 1 place Gambetta, pour le Centre ; 1 autre, salle des soupes populaires, 2 rue Rosa-Bonheur, pour les familles du Capreau et de la Planche-au-Riez.

WATTRELOS

A l'Amicale des prisonniers

Dimanche, à 11 h., s'est tenue l'assemblée générale de la permanence de l'Amicale Sapin-Vert, 39, rue de l'Union, sous la présidence d'honneur de MM. les adjoints Duthoit et Dornier représentant le maire, entourés de MM. Loviton, délégué responsable de Tourcoing, représentant l'Union régionale des amicales ; Raymond Leleune, secrétaire responsable général pour Wattrelos ; l'abbé Debailleul, Picaret, Lietar, trésorier et Destombes, délégué du quartier.

M. Raymond Leleune demanda une minute de silence pour les camarades morts au champ d'honneur et en captivité. Puis il retraça le beau travail d'entraide accompli par la permanence du Sapin-Vert.

MM. Duthoit et Dornier, au nom du maire, félicitèrent l'organisation active de l'Amicale et prirent le concours entier de l'administration municipale pour la belle cause des prisonniers.

M. Loviton réaffirma qu'il n'y avait rien de plus sacré que la camaraderie de régiment et de prison. « Pétain a entraîné des fers notre force. Continuons de servir la belle cause de nos infortunés camarades, en réaffirmant nos promesses à leur égard et travaillons de tout cœur afin d'activer leur retour.

M. l'abbé Debailleul prit ensuite la parole et félicita M. Loviton d'avoir fait ressusciter l'esprit de fraternité qui nous unissait dans les camps. « Nous devons, dit-il, faire revivre l'unité française et rénover l'âme de la France. »

De nombreuses adhésions furent reçues après l'assemblée.

Les commandes de charbon

SECTEUR N° 2 à l'annexe de la mairie. — Le 6 juillet : r. Blériot, Marthe, Cyprienne, Blanchs, Paule, Rez, Petit-Tournai 46.129 27.171, maisons Losquains, r. des Vallons 2.258 147.279, imp. Segard, r. Castel-Desmulliers, Dames, hameau du Breuil, r. de Verdun, Jean-Oustek, du Breuil, des Lys, des Fleurs 6.90, imp. Vandendriessche, r. Mouscron 1.219 ... 11-Novembre, Jean-Jaurès 1.67, des Prés, Emile-Basly, Abattoirs (impairs), de la Gare, Denis-Pollet.

Le 7 : r. des Ballons 1.41 10.143 et maisons Renard, r. des Roses, Verger, Thionville, ruelle Jonville, r. des Fleurs 1.87 avec la rue des Champs, rangées Lepers, Hennion, Lefebvre et Prouvost, ruelle Wanin, r. Saint-Vincent-de-Paul (6/118 maisons Delcroix), maisons Bourlet, rangées Moitardé, sent. Belle promenade, r. Royale, Sapin-Vert 2.110, rangée Vandorpe, r. Magenta, Heusaré H.-Briffaut 2.58, Petit-Tournai 46/130, des Champs, maisons Delcroix et Boulets.

Le 8 : r. Sapin-Vert 1/85, rangée du Christ, r. Pinguet, Watteau, Oran, cité Florin, r. Miribel, Greignac, Mazures, r. Boildieu, ruelle Lefebvre, r. Bayard, ruelle et cour Watteau, r. du Crétinier, cour du Dr Laplace, r. Nadaud, Monge, Béthune 30/42, de Calais 2/22, imp. Harduin, r. des 3 couleurs, Sergent-Lefebvre, Comm.-Bossut 140/218 201-305, imp. Prut.

Le 9 : r. des Champs (impairs), St-Vincent-de-Paul (impairs), Gambetta, H.-Briffaut 60/190 1/179 et cours, r. de la Teinturerie, Calais 5/27, r. de Béthune 1/11 et 8/12, imp. Bytchier, r. Félix-Faure, de la Vigne, Ma Campagne, Fortillois (cité du Pinson vert).

Le 10 : r. Jeanne-d'Arc, cité Bétreuvieux, r. de l'Hôpital, Dragons, rangée Carette, r. Laure, des Fleurs 2/60, Vauban, square Mariot, r. Pierre-Catteau (dit passage à niveau à la place Louise-de-Bettignies), Comm.-Bossut (de la rue Faidherbe au Fort Lillois), Pierre-d'Halluin, Vieille-Place, r. de Lisieux, des Buissonnets, Faidherbe 18-263, rangées Beauvisa et Dhuist, Dutilleul, r. Lafayette, Ste-Thérèse.

Le 11 : r. Faidherbe 3/295 262/346, cour Verstraete, r. Vélodrome, Jean-Bart, Condorcet, Carnot 150/328 287/317, imp. Cochin et Couteau 402 et multiples, r. et cour Couteau et cour Hostelle, r. Pétrole, du Rivage, Laboureur, Blanchisserie.

Le 13 : r. Pierre-Catteau (de la Gr.-Place au pass. à niveau), cour Dubruille, Jonville, Doutreligne, r. de Roubaix, cour Leroy, r. Carnot 1/115 2/147, r. Carnot 125/285, Industrie (passage à niveau à la r. Sartel, Arts, du Commerce, Charles-Quint, Beaurepaire, Bastille, Champagne, Esplerres, Mascou 3-Boutelles, Bons-enfants.

Le 16 : r. J.-Jaurès 1/38, de la Poste, de la Gendarmerie, Mées vertes, Gd-Place 2/20, r. Pasteur, Beck 1/44, du Congo, de France, Négrier, cour des Sapeurs-Pompiers, sent. de l'Avenir, r. Saint-Joseph, Concorde, Claude-Bernard, d'Alsace, sent. du Carin, r. de Leers (entre r. Concorde et r. Maternité), r. Salengro, Maternité (pairs), Neuve (pairs).

Le 17 : r. de Leers (pairs entre r. de la Paix et extrémité Thiers 108/148 et 141 et cours av. des Jardins), r. Caporal-Leclercq, Beck prolongée, Lauridan, Nodain, Truffaut, Berthelot (impasses Jubaru), Beck (entre r. de la Paix et extrémité), de la Tannerie, du Plaisir, du Sartel (rangées Delcroix, Spriet et Hazebrouck), de la Paix.

LES PROPRIÉTAIRES OU LOCATAIRES qui ont eu des terrains occupés par des travaux de défense sont invités à retirer à la mairie, service des travaux, des formules en vue de l'établissement de leur droit à indemnité.

LES PARENTS SONT CIVILEMENT RESPONSABLES DES AGISSEMENTS DE LEURS ENFANTS. — Sur plainte de M. Albert Pocqué, directeur de la briqueterie Delecourt, au Sapin-Vert, la police a dressé procès-verbal aux parents d'un enfant de 13 ans surpris dans le chantier de l'exploitation, alors qu'en jouant il venait de faire culbuter huit wagonnets chargés de terre dans un fossé à l'extrémité d'une voie Decauville.

Les parents feront bien de surveiller leurs enfants dont ils sont civilement responsables et qui, en jouant, commettent parfois des dégâts.

HARMONIE « LES ENFANTS DE LA LYRE ». — Dimanche 5, au siège à 10 h. 30, répétition générale des cours d'ensemble. Tous les jeudis à 16 h. 30, cours de solfège.

PHILHARMONIE DU CRÉTINIER. — Réunion mensuelle et répétition vendredi à 19 h. 30.

CHORALE SAINTE-THÉRÈSE-DE-L'ENFANT-JÉSUS. — Ce soir jeudi, à 19 h., à la Concorde, répétition générale.

LANNOY

UN VÉLO DISPARAÎT. — Mlle Andrée Lemenu, 185, rue Jules-Guesde, à Hem, s'était rendu, mercredi, au bureau de poste de Lannoy, vers 9 h. 30. Elle laissa son vélo à la porte... et ne le retrouva plus à sa sortie.

LYS

AVIS AUX ASSISTÉS DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Distribution des bons de pain samedi 4, à 9 h., à la mairie.

HEM

Le seizième colis des prisonniers

Samedi 4, à la mairie, salle du premier étage, le Comité d'entr'aide confectionnera son 16e colis aux prisonniers. Ce colis comprendra 1 boîte de bœuf, 600 gr. de biscuits, 500 gr. de sucre, 1 plaque de chocolat, 500 gr. de haricots, 3 paquets de biscuits, 2 barres ed pain d'épice, 3 paquets de cigarettes, 1 paquet de tabac, 1 sachet de poudre de savon, 1 carton d'emballage.

Prière aux familles intéressées de se conformer aux instructions des affiches apposées à cet effet.

Le comité espère que les familles aisées tiendront à lui continuer le versement de leur obole et il les en remercie par avance.

UN BRAVE ENFANT. — Le petit Pierre Voreux, 13 ans, écolier, 120, rue de la Vallée, a trouvé près du Château d'Eau un portemonnaie contenant une certaine somme d'argent, qu'il s'empressa de déposer à la mairie. Toutes nos félicitations à l'honnête petit garçon.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET LICENCES. — Perception le samedi 4, de 8 h. 30 à 9 h. 30, au débit Laurent.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Commencé jeudi pour les n°s 1 à 150, le paiement se poursuivra au bureau de poste vendredi 3, de 8 h. à 9 h. n°s 151 à 300 et de 9 h. à 10 h., n°s 301 à la fin. Se présenter personnellement avec le certificat de paiement et de la monnaie.

SECOURS NATIONAL. — Permanence tous les dimanches de 9 h. 30 à 10 h. 30 à la mairie, salle du 1er étage, pour tout ce qui concerne le Secours national, service des prisonniers de guerre, soupes populaires, etc. Exceptionnellement, il n'y aura pas de permanence le dimanche 5.

TOURCOING

VENDREDI 3 JUILLET :

Hôtel de Ville : 8 à 12 h., 14 à 17 h.
Caisse d'Epargne : Fermée.
Bibl. communale : 14 h. à 17 h. 30.
Bibl. populaire : 8 h. à 11 h. 30.
Bibl. catholique : 9 h. 30 à 10 h. 30.
Consulat belge : 9 à 12 h.
Famille du soldat : 9 à 11 h. 30, 14 à 17 h
Maison de la Famille : 9 à 12 h., 14 à 17 h.

LE BUDGET COMMUNAL

Le chapitre des dépenses

L'élaboration du budget communal suivant la formule nouvelle a réclamé pendant plusieurs mois un effort considérable et une attention soutenue. Toutefois, il convient de faire remarquer que les difficultés matérielles sont peu de chose à côté des obstacles auxquels se heurtent les municipalités.

Nous n'avons pas besoin de dire que le bouleversement général occasionné par la guerre est à l'origine de ces perturbations financières et que nous ne pouvons espérer aucune amélioration tant que la vie industrielle de notre cité n'aura pas repris son cours normal.

Cela dit, examinons les dépenses qui grèvent le budget de 1942. D'abord, ce qui regarde le personnel. L'indemnité de résidence accordée avec effet au 1er juin 1941, suivant des taux fixés par le décret officiel, se monte à 1.132.160 francs ; le complément nécessaire pour l'attribution partielle de l'indemnité de résidence familiale s'élève à 112.840 francs. L'attribution du supplément de traitement prévu en remplacement de l'indemnité de vie chère est de 1.162.614 francs ; l'application du code de la famille exige une somme de 400.000 francs ; l'augmentation résultant du relèvement du salaire moyen départemental servant de base au calcul des allocations familiales et du salaire unique est de 578.500 francs ; les promotions de classe du personnel, les versements complémentaires à la caisse de retraite et le rétablissement de crédit se rapportant à des dépenses annuelles forment le total de 1.133.047 fr. 50 : l'ensemble des dépenses se rapportant au personnel des services municipaux est donc de 4.519.161 fr. 50. De cette somme, il y a lieu de déduire la prise en charge par l'Etat de certains salaires et la suppression de diverses indemnités sans emploi ou attribuées au personnel relevant actuellement de l'Etat, soit : 913.441 fr. 50. L'augmentation réelle est donc de 3.605.720 fr.

Au titre matériel nous trouvons les dépenses afférentes à l'éclairage, au chauffage et à l'éclairage des propriétés communales : 248.427 francs ; les dépenses d'entretien des écoles publiques : 1.101.175 francs ; assistance à la famille : 2.190.000 francs ; subventions aux œuvres de bienfaisance et d'utilité communale : 1.054.299 fr. 40 ; plus les dépenses ordinaires diverses, ce qui fait un total de 5.169.333 fr. 10. Ainsi, donc, les dépenses ordinaires sont en augmentation de 8 millions 775.053 fr. 10.

Parmi les dépenses extraordinaires nouvelles ou en augmentation, nous trouvons : acquisition d'un fourgon-pompe pour le service des sapeurs-pompiers, soit : 150.000 francs ; les travaux de transformations des propriétés communales : 100.000 francs (ce crédit couvre les dépenses urgentes de certains travaux n'ayant pas le caractère de travaux d'entretien) ; réfection de l'installation de filtrage des bains : 225.000 fr. ; dépenses extraordinaires diverses : 3.515.744 fr. 70, ce qui porte le total à 5.515.744 fr. 70.

A ces dépenses il faut ajouter celles des services créés spécialement à l'occasion de la guerre : dépenses d'administration : 2.174.500 francs ; dépenses d'occupation : 55.000 francs ; défense passive : 367.500 francs ; ravitaillement : 705.730 francs. Ces dépenses se balancent par certaines recettes ce qui, en définitive, ramène le total réel à un excédent de dépenses de 2.741.438 fr. 30.

Il faut considérer que la participation de la ville dans les dépenses du fonds de chômage est réduite de 720.000 francs. D'autre part, il faut remarquer que c'est la première fois que le budget contient les dépenses relatives au fonctionnement du ravitaillement. On peut dire que dans tous les services, des économies massives ont été réalisées pour réduire au strict minimum les dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires, et que c'est réellement dans l'inactivité de notre industrie qu'il faut rechercher la cause des impôts nouveaux qui sont venus grever le budget de 1942.

Nous verrons, dans un prochain article, le chapitre des recettes.

M. Henri PYPE, 250, rue de la Blanche-Porte, Tourcoing, signale à la personne qui a fait insérer une annonce le 30 juin, pour occasion souliers noirs, cérémonie, l'inutilité de ses services, qui ne pourraient à l'avenir que lui attirer des ennuis.

Les commandes de charbon

SECTEUR N° 2. — Au bureau du Consortium charbonnier, 3, rue Carnot :

Le 7 : Rues d'Hondschoote, Moulin-Tonton, Toulouse, Epidème, Orchies, Verne, Serpentine et cours, des Cinq-Voies et cours, Erckman Chatrian.

Le 8 : Rue du Tilleul (165 à la fin, 164 à la fin) et cour Rousseel et cour au N° 215, rues Balsac, Union, Chalons, Cadeau et cours, Seclin, de Roubaix, de la Tossée (tout sauf 1 et 9) et cours.

Le 9 : Rues Fonderie, Omibus, Bailly, Saint-Eloi, Danton, Stéphenson, Nantes, place Sébastopol, avenue Lefrançois, Châteaubriand, Lafayette, G.-Dron (81 à 111, 100 à 124), rues Albert-Ier, F.-Buisson, P.-Corneille, place de la Gare, rues P.-et-J.-Dervaux, Souffflet, cour Joaux, rue du Tilleul (1 à 163, 2 à 164) et cours du N° 128 et 138, rue Louis-Leloir.

INSTITUT COLBERT. — Les familles des prisonniers, membres de l'Association des anciens élèves, sont priées de passer à la Maison des Amicales, 57, rue du Hase, dimanche 5, de 11 h. à midi, pour y toucher une petite libéralité. Se munir d'une correspondance récente et si possible de la carte d'amicaliste.

HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE. — Prière aux musiciens et à leurs familles d'assister à l'obit du mois de M. Noël D'Hulst, président honoraire, le dimanche 5, à 11 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

TRANSPORT INTERDIT. — Albrecht Coigne, peintre, demeurant 84, rue d'Avesnes, à Mouscron, a été arrêté pour transport de 3 kilos de beurre et 3 kilos de lard.

MARAUDAGE. — Durant la nuit, un individu a enlevé vingt-cinq pieds de pommes de terre dans un jardin situé rue de Fleurus et appartenant à M. Ovide Cateloin, 15, rue Haute.

C'EST DEFENDU. — Dans la journée de mercredi des jeunes gens qui se baignaient dans le canal ont fait l'objet d'un procès-verbal.

MOUVAUX

LES AMIS DE MOUVAUX. — Réunion au siège, vendredi 3, à 19 h.

COMITE DES SOUPES POPULAIRES. — Réunion chez M. Lefranc, samedi 4, à 16 h. 30.

BONS DE PNEUS « VELO ». — Les personnes qui ont fait une demande de bons de pneus vélos en avril sont priées de se présenter à la Mairie, guichet 3, le vendredi 3, pour connaître la suite donnée à leur demande.

LE BUREAU DE LA CHAUSSURE EST FERMÉ MOMENTANÉMENT, SAUF POUR LES GALOCHES, PANTOUFLES ET ESPADRILLES. — Les contingents de chaussures pour hommes, femmes et enfants dans les catégories : usage travail, usage ville, usage fatigue et fantaisie, sont épuisés actuellement. La réception des demandes de chaussures est en conséquence suspendue jusqu'à nouvel ordre. Toutefois la distribution des bons de pantoufles, de galoches et d'espadrilles continue tous les jours ouvrables, à l'Hôtel de Ville, rez-de-chaussée. En outre, toutes les demandes de chaussures déposées à ce jour et non encore satisfaites sont annulées.

Un communiqué ultérieur annoncera la date de réouverture du bureau pour la réception des demandes de chaussures.

TOUFFLERS

Une réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni mercredi soir à 20 h. à la mairie sous la présidence de M. Alphonse Pouchain, maire.

Il a approuvé différents marchés souscrits pour la réfection des écoles publiques.

Les dépenses prévues se montent à 285.743 francs, non compris les travaux de carrelage qui, dépendent d'une décision ultérieure. D'autre part, le département a accordé une subvention de complémentaire de 14.632 fr. qui s'ajoute à la subvention de 88.790 francs allouée par le secrétariat général à l'éducation nationale et à la jeunesse.

Le Conseil a délibéré au sujet du projet d'expropriation d'un immeuble, sis place de la République, pour y installer les services municipaux.

Après l'étude de questions diverses, le huis clos a été prononcé.

LEERS

UNE PERQUISITION DE LA DOUANE. — La brigade mobile de Roubaix-droite est descendue à l'estaminet Henri Delguette, rue Joseph-Leroy, 42, et a procédé à une perquisition qui amena la découverte d'une certaine quantité de haricots et de marchandises. Plusieurs personnes qui se trouvaient dans le débit ont été l'objet d'une visite. Chacune d'elles était nantie de paquets de chocolat. Conduites au bureau des douanes, elles furent remises en liberté après transaction.

BONS DE CHAUSSURES. — En dehors des bons de pantoufles et galoches, la mairie ne dispose pas de bons pour satisfaire les autres demandes. Il est donc inutile de se présenter à la mairie pour obtenir des bons autres que ceux prévus ci-dessus, les demandes ne pouvant être satisfaites.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement de la seconde quinzaine de juin au bureau des postes, aux heures habituelles, vendredi 3.

FOREST

INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON le 6, à la mairie.

WILLEMS

INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON à l'école : le 7 juillet, pour les rues du Rocmets, des Boules, de Templeuve, du Maréchal-Foch, des Pollus, Jean-Portiez, Jean-Jaurès, de la Mairie, des Boules ; — le 8, pour les rues de Lannoy, de la Vieille-Caserne, la Place, de la République, de la Gare, de France, du Petit-Marais, de la Victoire, d'Hem, du Bon-Conseil, du Grand-Marais, de Chéreng.

CHÉRENG

POUR NOS PRISONNIERS. — Dimanche aura lieu la quête mensuelle au profit du Comité local d'assistance aux prisonniers.

EDUCATION PHYSIQUE A l'« ETOILE ». — Les cours d'éducation physique ont lieu tous les mardis et vendredis, à 20 h., au terrain, sous la direction d'un excellent moniteur. S'inscrire les jours des séances. Tous les équipiers premiers sont spécialement invités.

LA RÉUNION GÉNÉRALE MENSUELLE DES MEMBRES DU COMITÉ LOCAL D'ASSISTANCE AUX PRISONNIERS aura lieu jeudi 9 juillet, à 20 h., chez Briand, rue de l'Epire.

MARCQ-EN-BARŒUL

La Saint-Christophe au Croisé-Laroche

La bénédiction des vélos

Dimanche prochain s'ouvrira l'ensemble des solennités en l'honneur de saint Christophe, à l'église du Sacré-Cœur de Marcq (Croisé-Laroche) : A 7 h., messe avec chants pour les vivants de la Confrérie Saint-Christophe ; à 10 h., grand'messe solennelle. Chants par l'excellente chorale de Tourcoing « L'Echo de la Frontière », renforcée par une sélection des Cricks-Sticks de Tourcoing.

Pendant la cérémonie, l'Harmonie Municipale de Marcq, sous la direction de M. Ulysse Delplanque, se fera entendre ; à l'orgue, M. Jean Decarme.

A l'issue de la messe, la bénédiction des vélos sera donnée sur le parvis. Les prédictions seront assurées par le R. P. Marchand, S. J.

LOGEMENTS ET CANTONNEMENTS. — Les habitants qui ont logé des membres de l'armée en juin peuvent déposer à l'Hôtel de Ville, guichet 8, avant le 5 juillet, leur billet de logement.

UN PROCÈS-VERBAL POUR FERMETURE TARDIVE de son café a été dressé par la police à la charge de Mme Bolle, née Chevalier Ghislène, 169, avenue de la République.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON. — A l'école des garçons, 11, rue d'Halluin :

Le 7 : rue de Tourcoing, carrière du Christ, sent. de l'Ecole, sent. Ottevaere, sent. de France, rue Jean-Jaurès, sent. Baguette, carr. Tisserand, r. des 5 Voies, sent. des Armes, rue du Moulin.

Le 8 : place de la Mairie, rues des Fermettes, carr. du Faubourg, sent. de Roncq, rue de la Poste, rue du Dronckaert, rue du Pailly, sent. du Sapin-Vert, carr. du Labyrinthe, rue Coquentant, d'Halluin, carr. du Paper-cont, de l'Eglise, rues du Bas Quartier, de la Latte, du Patronage, du Cimetière, sent. de la Bienfaisance.

— A la garderie des enfants, église Sainte-Thérèse (Risquons-Tout).

Le 9 : rue du Chemin-Vert, sent. de la Douane, rues du Beiger, A.-Briand, du Purgatoire, de la Forgette, de Gand, carr. des deux Nations, rue E.-Zola.

HALLUIN

AU COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Permanence vendredi, de 10 h. à midi et de 16 à 18 h., au siège, 54, rue Gustave-Desmettre.

SERVICE DE L'EBOUAGE. — Vendredi, il sera procédé à l'enlèvement des ordures ménagères, dans le quartier de la Gare.

BAINS MUNICIPAUX, rue de Lille. — Ouverts vendredi, de 13 h. 30 à 18 heures.

RONCQ

POINTAGE DES CHOMEURS. — Vendredi, de 9 à 9 h. 30, au local.

A LA JEANNE D'ARC. — Vendredi, cours d'éducation physique pour les adultes, de 19 h. 30 à 21 h., au local.

PERQUISITION FRUCTUEUSE. — M. Dieu, commissaire de police, au cours d'une visite opérée chez Mme Engels, née Martine Antoine, âgée de 37 ans, cafetière, rue de Lille, 100, a découvert trois sacs de tabac belge d'un poids total de 72 kilos. L'enquête menée ensuite a permis d'établir que ce tabac avait été apporté la veille par deux camions. M. Dieu a mis à la disposition du parquet de Lille un sujet belge, domicilié en Belgique, tandis qu'un autre habitant de la rue de Lille est impliqué dans cette affaire.

MUTUELLE-RETRAITE. — Dimanche 5, de 11 h. 30 à 13 h., au siège des Anciens combattants, rues M. Pierre Capelle, une permanence sera établie pour percevoir les versements du 3me trimestre 1942.

A LA MÉMOIRE DE M. JULES FLAMENT. — Dimanche 5 juillet, à 10 h., en l'église Saint-Roch, à la demande des sociétés du Blanc-Four : Anciens combattants, médaillés et Fanfare, une messe sera célébrée à la mémoire du regretté bienfaiteur de ces sociétés, M. Jules Flament. Tous les sociétaires à qui des places seront réservées, sont priés d'y assister.

INDEMNITES DE REENSEMENCEMENT. — Les cultivateurs ayant réensemencé ou regarni au printemps 1942 des parcelles de leurs emblavures d'automne détruites ou endommagées par le gel, peuvent déposer à la mairie (secrétariat), avant le 10 juillet, une demande d'indemnité établie en double exemplaire.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement de la 2me quinzaine de juin, au bureau de poste, samedi 4, de 8 à 12 h. : n°s 1 à 350, de 14 à 18 h., 350 et au-dessus. Passer à la mairie (bureau militaire) pour retirer le certificat de paiement du 3me trimestre 1942.

BONDUES

INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON, à la mairie :

Le 7 juillet : 8 h., Moulin, Cardon, Pavé des Raisines, 9 h. : gravier de Mouvaux, Gris Mouchon, Beau Séjour, route de Linselles, Blanches, chem. de l'Epes Royale, Bas Chemin, Pot de Fer ; 10 h. : route nationale 64.320 134, 14 h. : route nationale 115.305 ; 15 h. : carr. Lagache, pavé du Jambon, carr. Lebrun, Pavé du Molinel, Chanterelle (quartier Gheysenes).

Le 8 juillet : 8 h. : route nationale (1 à 113 et 2 à 62) ; 9 h. : Chanterelle (quartier Morand), chemin St-Georges, rue du Bosquiel ; 10 h. : Fouquetges, rue du Bosquiel ; 14 h. : sent. Ma Campagne, Fort-Montagne, Clef des Champs, Coquinage, Les Obreaux, René-Hespel, gravier du Christ, Fort Debout, chem. St-Georges.

A L'HARMONIE MUNICIPALE. — M. Benjamin Van der Merch vient de faire don d'une certaine somme d'argent pour les prisonniers de la musique.

Soupe à l'oignon aux flocons d'avoine

Faites bondir 3 oignons émincés, salés, poivrés. Versez la quantité d'eau nécessaire. Laissez cuire à petit feu 15 minutes. Ajoutez alors une demi-cuillerée à soupe par personne de flocons d'avoine (Ibled Oats) préalablement délayés à l'eau froide et trempés. Laissez cuire un quart d'heure. Cette soupe onctueuse, nourrissante, peut être mangée sans croûtons.

Et rappelez-vous que les Ibled Oats épaississent, donnent du liant et du velouté à toutes les soupes.

Le Chef d'IBLED OATS.

QUESNOY-SUR-DEULE

La séance au profit des prisonniers

Dimanche dernier, a eu lieu la deuxième séance organisée au profit des prisonniers. La section dramatique de la Familiale Saint-Michel interprète d'une façon parfaite « Les crochets du Père Martin ». La comédie « Argent de suite » et la saynète « T'as-t'y tes tickets Titine », obtinrent un vif succès. Félicitons les jeunes acteurs qui ont interprété ces deux œuvres. Il convient de féliciter aussi MM. Julie et François, solistes, qui se firent entendre au cours de cette séance. L'orchestre quesnoyoien procura à l'assistance une belle audition. A l'entr'acte le président du comité d'entr'aide remercia la population d'être venue nombreuse à ces séances, dont le bénéfice permettra de donner aux prisonniers le réconfort dont ils ont besoin. A la fin de la séance une tombola fut tirée.

— Une distribution gratuite de denrées sera faite à la mairie, samedi 4, de 11 h. à 12 h. et de 16 à 17 h. Présenter la carte de colis et une étiquette. Une fois confectionnés, les colis seront remis au comité qui se chargera de leur envoi.

BELGIQUE

Van Borm, qui prétendit être l'assassin, est arrêté en Allemagne

Le journal anversois « De Dag » annonce, en ce qui concerne la révision du procès Wyffels, qu'un des témoins principaux, Van Borm, qui, comme on le sait, s'était accusé d'être l'auteur du meurtre des Dunes, à Ostende, a été arrêté en Allemagne où il travaillait, comme on l'a annoncé au cours du procès.

Van Borm sera ramené en Belgique, ce qui permettra à la justice de tirer au clair différents aspects de l'affaire.

Bourse de Lille

du mercredi 1er juillet 1942

ACTIONS

Charbonnages. — Albi, 3.425. — Anzin, 1.875. — Béthune, le 10e, 2.395, hier, 2.440, 2.040 nul. — Blanzy, off. 4.700. — Bruay, 595. — Carvin, 2.260. — Courrières, 885. — Dourges, 2.750. — Escarpelle, off. 21.800. — Lens, 1.100. — Liévin, 785. — Marles, 1.175 ex-droit. — Ostricourt, d. 3.775. — Vicoigne, 1.799.

Banques. — Crédit du Nord, 634. — Union des Mines, 850.

Eaux, Transports. — Lyonnaise des Eaux, off. 2.850.

Gaz, Electricité. — Béthunoise, 799. — Contin. Gaz, off. 2.550. — Electr. et Gaz Nord, 695. — Electrique Nord, off. 1.070. — Energie Electr. Nord France, 740. — Roubaisienne d'Eclair., d. 3.000. — Union houillère et électrique, 490.

Métallurgie. — Aciéries du Nord, d. 675. — Sambre et Meuse, en liquidation. — Atel. et Construct. Nord France, 990. — Blache, off. 1.275. — Constr. mécan. Cail, 825. — Delattre et Frouard, 900. — Denain-Anzin, 2.780 ex-coupon. — Métal, Escaut, 1.975. — Fives-Lille, off. 1.575. — Acier Nord-Est, off. 1.170. — Jeumont, 657. — Louvroil, off. 960. — Senelle-Maubeuge, 1.715. — Tub. Valenciennes, 1.060.

Pétroles. — Lille-Bonnières, 690. — Raffin Pétroles Nord, off. 130.

Textiles. — Agache, 1.675. — Compt. Linier, off. 425. — Gillet-Thaon, 375. — Comp. Gén. Ind. Textile, 2.450. — Saint Frères, 1.360. — Tiberghien, 830.

Ciments. — C. Lafarge, 12.000. — Origny, 20.500. — Ciments du Nord, off. 1.575. — Ciments Fr., off. 6.000. — Constr. La Loisne, 960.

Produits chimiques. — Et. Danjou, d. 680. — Engrais d'Auby, off. 480. — Engrais de Roubaix, off. 370. — Finalens, 1.210. — Glaces et Verres sp. Nord, 7.295. — Huiles et Goudrons, 3.625. — Saint-Gobain, off. 6.300. — Ux. Libercourt, 725.

Mines. — Blaymard, off. 1.180.

Alimentation, Diverses. — Delespaul-Havez, d. 1.530. — Brasserie Motte-Cordonnier, off. 2.000.

OBLIGATIONS

Départ. du Nord 4 % 1931, d. 965.

Bourse de Paris

du 1er juillet 1942

Valeurs françaises (actions)

Banque de France, 21.687. — Banque de Paris, 1.750. — Crédit Commercial, 1.630. — Crédit Foncier, 5.650. — Crédit Lyonnais, 4.545. — Crédit du Nord, 633. — Suez, actions, 22.050. — Métro, 3.490. — Nord, 1.980. — Tram Lille Rx-Tg, off. 358. — Eaux (Cie Gle), 3.400. — Distribution, 2.205. — Générale Electr., 4.800. — Electric. Gaz Nord, 681. — Electrique du Nord, 1.070. — Energie Indust., 3.350. — Gillet-Thaon, 379. — Perrenchies, 1.640. — Tricots Frères, 1.378. — La Soie, 1.805. — Tapis et Couvertures, 1.385. — Aciéries Longwy, 880. — Aciéries du Nord, 874. — Ateliers Nord-France, off. 950. — Chantiers Saint-Nazaire, 4.925. — Fives-Lille, 1.800. — Forges Nord-Est, 1.142. — Franco-Belge, Mat. Ch. Fer, 4.950. — Denain-Anzin, 2.765. — Louvroil-Montbard, 925. — Schneider, 4.350. — Senelle-Maubeuge, 1.650. — Tréfileries Havre, 1.505. — Béthune, 2.390. — Houillères Montrambl, 4.000. — Aniche, 6.550. — Anzin, 1.850. — Blanzy, 4.650. — Carvin, 2.275. — Courrières, 852. — Dourges, 2.675. — Lens, 1.097. — Marles, 1710. — Ostricourt, 3.749. — Vicoigne, 1.767. — Mokta, 16960. — Nickel, 2.130. — Oueniza, 6.570. — Lille-Bonnière prior., off. 960. — Gafsa, 2.665. — Air Liquide, 2.750. — Ugine, 4.795. — Alais, Froges et Camargue, 1.750. — Givet-Izieux, 4.800. — Kuhlmann, 2.000. — Péchiney, 4.430. — Rhône-Poulenc, 3.225. — Saint-Gobain, 6.275. — Viscose Française, 7.050. — Potin, 925. — Ciments Origny, 20.600. — Pollet, 3.000. — Terres Rouges, 1.205.

Valeurs à revenu fixe (rentes et obligations)

FONDS D'ETAT FRANÇAIS

3 %, 94.90 ex 3 % amortissable, 96 ex. 4 % 1918, 101.25 ex. — 1920, 140.85. — 4 % 1932 A., 102.55. — 5 % 1939, 100.65. — 3 % 1942, 97.45. — 3 ½ % 1942, 97.25. — Caisse Autonome 1938, 121.30. — Oblig. Trésor 4 % 1934, 1.200 ex. — Bons Trésor 4 % 1935